

Décision n° DEC111767DR11
portant nomination de Monsieur David ARGOUD,
agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal 2010-2014 conclu avec le ministère de la culture et de la Communication et la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, le 1^{er} janvier 2010, portant création de l'unité mixte de recherche n°1563

Vu la décision n° DEC110204DR nommant Monsieur Henri TORGUE directeur de l'unité de recherche n°1563

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 1^{er} mai 2011

Considérant que Monsieur David ARGOUD a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO)

organisée par la Délégation Alpes du 29 au 31 mars 2011 et du 19 au 21 avril 2011

Article 1

Monsieur David ARGOUD, AI

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° 1563 à compter du 1^{er} mai 2011

Monsieur David ARGOUD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Monsieur David ARGOUD est placé(e) directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 20 mai 2011.

Le directeur de l'unité 1563

Monsieur Henri TORGUE

Visa du délégué régional du CNRS

Monsieur Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

Monsieur Jean-Michel KNOP